

Hôtel de luxe et consultants hors de prix: lumière sur les achats de la Confédération

Dépenses de l'Etat Pour la première fois, il est possible de savoir en détail quelles sont les entreprises qui profitent le plus des commandes fédérales. L'administration s'est longtemps battue pour cacher ces chiffres.

Christian Brönnimann,
Titus Plattner et Martin Stoll
cellule-enquete@lematindimanche.ch

L'Administration fédérale dépense plus de 5 milliards de francs chaque année chez des fournisseurs externes. Cela va des achats de munitions pour l'armée jusqu'à des services de toutes sortes, en passant par du matériel de bureau ou de la nourriture. Longtemps, on ne pouvait savoir que de façon ponctuelle pour quoi exactement était dépensé tout cet argent et à quelles entreprises il profitait. Pour la première fois, «Le Matin Dimanche» et la *SonntagsZeitung* ont obtenu des données détaillées de la Confédération grâce à la loi sur la transparence. L'Administration fédérale s'est battue pendant plus de trois ans contre leur transmission (lire ci-dessous).

Les documents obtenus permettent de voir comment, trop souvent, l'administration dépense avec légèreté l'argent du contribuable. Par exemple à la Chancellerie fédérale. Pour un séminaire de cadres en mai 2011, 26 de ses employés se sont rendus au Grandhotel Waldhaus à Flims, dans les Grisons: un établissement cinq étoiles, avec spa et toutes les autres commodités que l'on peut souhaiter d'un hôtel de luxe. La facture? 21 600 francs au total, soit plus de 800 francs par cadre pour ce séminaire réparti sur deux jours.

Une porte-parole de la Chancellerie défend ce choix étonnant. Selon elle, l'Hôtel Waldhaus aurait pu être retenu grâce à un rabais de 40% sur le prix des chambres durant l'entre-saison. En plus, le prix total n'englobe pas seulement les chambres et les repas pour les membres de la Chancellerie et les intervenants, mais aussi les salles de séminaire et le transport sur place.

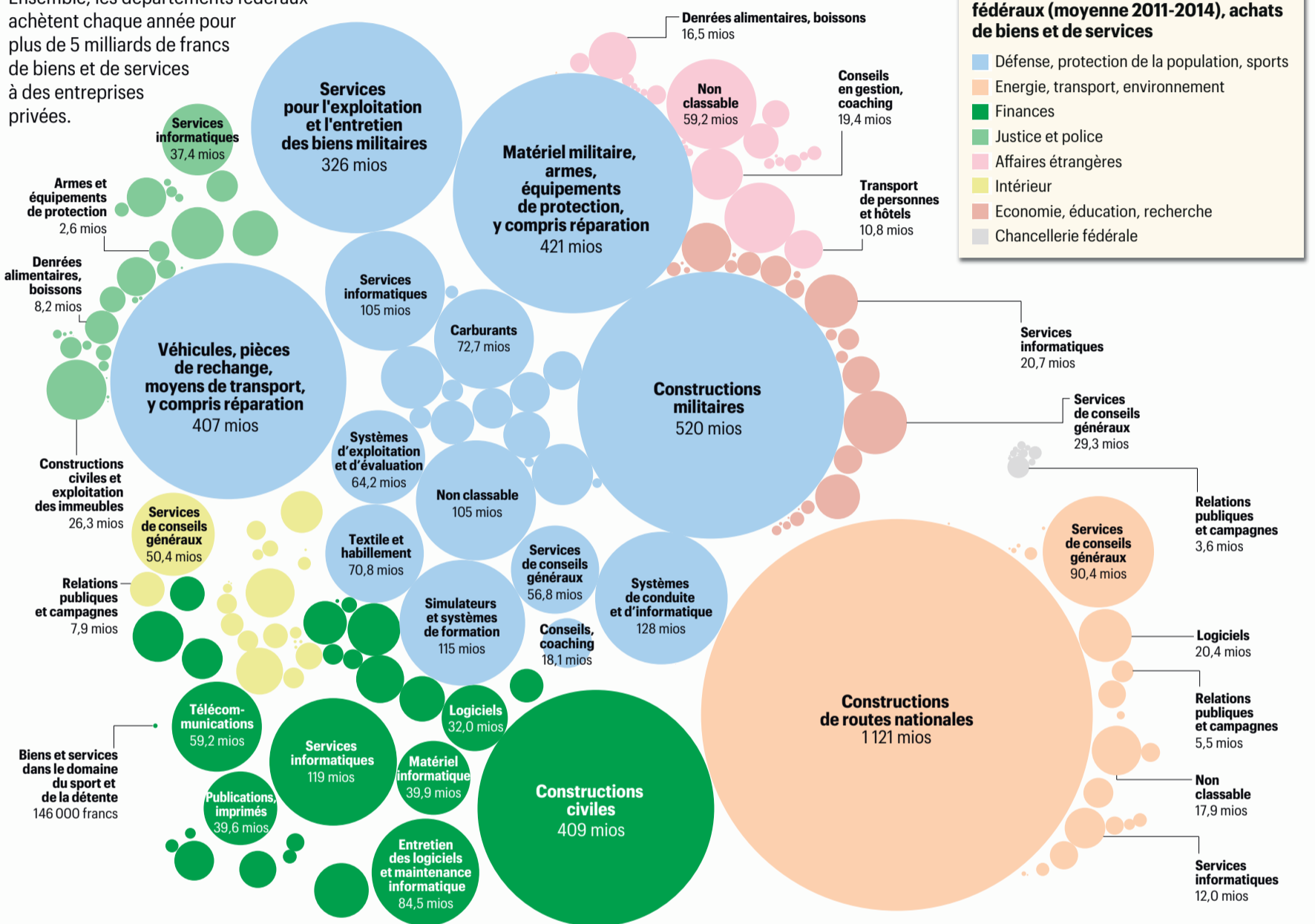
Une mauvaise habitude

La Chancellerie fédérale s'était déjà distinguée en raison de voyages de luxe. Une excursion de cinq jours en Californie de l'ancienne chancelière Corina Casanova et d'un collaborateur personnel avait coûté près de 40 000 francs au total. Cette virée avait eu lieu quelques mois seulement avant le séminaire dans l'hôtel de luxe grison. Ce n'est qu'après que «Le Matin Dimanche» a rendu publics ses vols first class, en 2013, que la chancelière a décidé de se contenter de sièges en business. On découvre maintenant que, la même année, la direction de la Chancellerie a aussi serré la ceinture en ce qui concerne les frais hôteliers. Pour les séminaires, elle a décidé de se contenter d'établissements dont le prix correspond «à un bon hôtel de classe moyenne».

Les sommes en jeu sont beaucoup plus importantes chez les gros fournisseurs de la Confédération. En tête, on trouve des fabricants d'armement, des entreprises de construction et des entreprises parapubliques. Presque un franc sur deux dépensés par l'Administration fédérale auprès de fournisseurs privés vient du Département de la défense. Et

Tout ce qu'achète l'Administration fédérale en une année

Ensemble, les départements fédéraux achètent chaque année pour plus de 5 milliards de francs de biens et de services à des entreprises privées.



SOURCES: LE MATIN DIMANCHE/DONNÉES BBL/TITUS PLATTNER/STEPHANIE LINDER

un franc sur cinq de l'Office fédéral des routes.

Ruag est de loin en tête des bénéficiaires, avec presque 700 millions de francs de commandes par année. Au deuxième rang se trouve Mo-wag, le fabricant des véhicules militaires Duro, avec 115 millions de chiffre d'affaires annuel. Au troisième rang suit Swisscom. L'entreprise majoritairement en mains de la Confédération apparaît dans la liste des 40 fournisseurs principaux de cinq des sept départements. L'entreprise de construction qui a le plus de commandes fédérales pour la construction des rou-

tes nationales est Implenia, avec 75 millions par an.

L'administration dépense chaque année près de 700 millions en services. Le Parlement a critiqué de façon répétée le recours trop fréquent à des experts externes et à du personnel temporaire. Cela masque les coûts réels en personnel. Grâce à ces données, il est possible pour la première fois de voir, en détail, quels offices achètent de telles prestations à l'extérieur.

L'Office fédéral de l'informatique et des télécommunications (OFIT) dépense ainsi près de 90 millions de francs en services. Une porte-parole explique que

«Dorénavant, nous voulons utiliser au maximum les compétences internes»

Karin Suini, porte-parole du DDPS

ces coûts très élevés sont en partie liés à la réorganisation de l'office en 2012. Les postes vacants n'auraient été repourvus que de façon restrictive.

Le personnel temporaire est aussi très utilisé par l'Office fédéral de la santé publique. Entre 3,5 et 5 millions par an ont ainsi transité par les intermédiaires Man-

power et Wilhelm Kaderselektion. Mais la direction de l'office a finalement estimé qu'il valait mieux faire autrement. Dès le début de cette année, 22 postes ont été internalisés, générant des économies d'un demi-million de francs par an.

Au secrétariat général du Département de la défense (DDPS), c'est un autre poste budgétaire qui est sorti du cadre: les dépenses pour les services de conseils en management et coaching. Entre 2011 et 2014, le DDPS, alors en mains du conseiller fédéral Ueli Maurer, a dépensé au total 9 millions de francs pour ce genre de conseils. C'est entre 6 et 30 fois plus que les secrétariats généraux des autres départements. Pourquoi?

Un porte-parole du DDPS justifie ces coûts par la «recherche d'un gain en efficacité dans le domaine informatique», ce qui aurait du reste été réalisé. Le Boston Consulting Group et l'ancien directeur de Swisscom Jens Alder auraient reçu le mandat de «centraliser les solutions informatiques, jusque-là éparpillées de façon incohérente et inefficace».

Cela dit, la volonté politique du nouveau chef du DDPS, Guy Parmelin, est claire: ces dépenses doivent diminuer. «Dorénavant, nous voulons utiliser au maximum les compétences in-

ternes», fait savoir Karin Suini, porte-parole au DDPS.

Du simple au double

Les données du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) permettent entre autres de voir quelles sociétés de catering et quels restaurants livrent les centres de requérants d'asile. Il s'agit de prestataires locaux, comme le restaurant Juraparc, surtout connu pour ses enclos avec des loups, des ours et des bisons. Il livre aussi des repas au Centre d'enregistrement fédéral de Vallorbe, pour 1 à 1,4 million de francs par an. Juraparc et les autres prestataires comme SV Group n'ont pas à craindre la concurrence. Le premier contrat date de 2000, le second carrement de 1994. Cette pratique est problématique. Selon le professeur Hubert Stöckli, de tels contrats devraient faire l'objet d'appels d'offres réguliers. Une porte-parole du SEM explique que l'on serait justement en train de «mieux définir ces processus».

Le potentiel d'amélioration dans ce domaine serait assez élevé, comme le laissent penser des chiffres du controlling interne que nous avons obtenus. Avec la même somme, le centre de Bâle parvient à nourrir deux fois plus de personnes que celui de Chiasso. ●

Collaboration:
Alexandre Haederli et Noele Illien

Tous les chiffres sont enfin accessibles sur notre site

► L'e-mail que nous avons envoyé le 16 novembre 2012 était pourtant simple. Au nom de la loi sur la transparence, nous demandions un accès à la statistique des achats de la Confédération, mise en place afin d'éviter des dérapages comme le scandale informatique Insieme. Durant des années, l'administration s'est battue contre cette transmission.

Le 21 mai 2014, Carole Gehrer Cordey, avocate chez Swiss-Legal Group, a remis au Tribu-

nal administratif fédéral une prise de position de 43 pages. En 196 points, la juriste expliquait par exemple que la publication de telles listes pourrait influencer le cours de l'action d'une société ou que l'on pourrait tirer des conclusions sur la structure de la clientèle.

En décembre dernier, le Tribunal fédéral a littéralement démonté ses arguments, et nous a accordé l'accès aux listes des 40 plus grands fournisseurs de chaque département.

D'autres statistiques, tenant sur 32 pages PDF – générées en quelques minutes –, nous ont été facturées 950 francs. Nous y donnons accès gratuitement, via notre application interactive. La prestation de l'avocate, elle, a coûté 66 453 francs à la Confédération. **T.P. et M.S.**

achats.lematin.ch
Découvrez tous les chiffres grâce à notre application interactive.